

Contester une amende après vente du vehicule

Par theoannabelle, le 21/07/2014 à 12:39

bonjour,

j'ai reçu une contravention alors que ma voiture a été vendu . j'ai renvoyée les documents pour contester ainsi que la copie de cession du véhicule.

j'ai reçu la réponse qui a été un refus pour non renseignements de la date de naissance de l'acheteur , j'ai déjà essayé de le contacter sans effet. que puis je faire maintenant ?